

# Le Chartrain



Journal d'informations municipales - avril 2011

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

## Retour sur images



Le 13 mars...

Départ du trophée Louison Bobet pour plus de 180 coureurs.



... Le 18 mars...

Des stagiaires «éco-jardiniers» participent à la création de l'enclos des bœufs au Parc de loisirs.



... Le 19 mars

Concert de Printemps de l'Orchestre.

## Sommaire...

### Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 28 février
- (P2) Renouvellement urbain
- (P2) Elections cantonales, résultats
- (P3) ZAC «Les portes de la Seiche»
- (P3) Plan climat
- (P4) Abattage d'arbres

### En ville

- (P5) Un vent d'Espérance
- (P5) Tous unis face à la maladie
- (P5) Bourse Hélios
- (P5) A la chasse aux œufs

### Côté Asso

- (P6) 70 ans d'esprit associatif
- (P6) Echange de savoir-faire

### Culture

- (P7) Ecole Jean Wiener
- (P7) Les clés de la libération
- (P7) La justice en débat

### Enfance Jeunesse

- (P8) Les coulisses d'un séjour
- (P8) Air pur, nature et miniatures
- (P8) Passage de relais à l'école de l'Auditoire

### A lire aussi...

- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P6) Geste éco-citoyen

## Plan biomasse de l'énergie pour demain

*La chaudière à bois des serres municipales et celle de la piscine intercommunale de La Conterie consomment près de 2 300 m<sup>3</sup> de broyage par an. L'installation de chaudières à bois dans des structures communales ou intercommunales impliquait une réflexion autour des futurs approvisionnements en combustibles de ces installations énergétiques. Ainsi, la commune de Chartres de Bretagne poursuit son engagement dans le projet de plantations pluriannuelles biomasse.*

Le terme biomasse désigne au sens large l'ensemble des matières vivantes (bois, plantes, céréales, déchets agricoles...). D'un point de vue économique et écologique, la biomasse permet de nommer les produits organiques végétaux utilisés à des fins énergétiques ou agronomiques.

Pour la commune, l'objectif est de réaliser une plantation pluriannuelle d'arbres et de plantes qui permettra, d'ici quelques années, d'alimenter en partie ses chaudières à bois : « Notre objectif est de planter environ deux hectares par an », précise Michel DESREZ, adjoint à l'environnement.

Outre cette fonction énergétique, le plan biomasse contribuera à réduire la quantité de carbone restituée dans l'atmosphère. Le choix des espèces végétales repose exclusivement sur des plantes indigènes adaptées aux conditions naturelles et climatiques locales, mais aussi capables de supporter des coupes régulières (recépage) tous les 10/15 ans.

Un terrain de 2,5 hectares, campé sur les bords de Seiche, a été planté en janvier 2010. Il y a quelques semaines, deux autres terrains situés au nord de la commune, près du village de la Métairie, de part et d'autre de la Route départementale 44, ont été plantés.

Le terrain a été préparé par Joseph DESCLOS, agriculteur chartrain. L'équipe des services techniques a ensuite géré le chantier de plantation : « Nous avons installé des bâches biodégradables en amidon de maïs sur 6 km sur les deux terrains. Ensuite, nous avons planté près de 2500 végétaux en ligne tels que chêne sessile, noisetier, cormier... », explique Olivier CONAND, responsable du service espaces verts. Ces terrains seront entourés de haies bocagères diversifiées.

### Une filière bois-énergie !

Le bois qui alimente les chaudières provient de différentes filières d'approvisionnement. A la piscine de La Conterie, 45 m<sup>3</sup> sont nécessaires chaque semaine pour chauffer l'équipement et l'eau des bassins. Aux serres municipales, la chaudière avale plus de 6 m<sup>3</sup> de bois par semaine en période hivernale.

En attendant l'exploitation du bois-énergie planté dans le cadre du plan biomasse, des solutions alternatives sont utilisées comme l'achat de broyage de palettes à des fournisseurs privés ou bien la récupération de bois de terrains de particuliers. De plus en plus, le bois d'élagage et d'abattage d'arbres provenant de Chartres et des communes alentours est privilégié :



La plantation biomasse mobilise toute l'équipe des services techniques.

« Il est important que la filière soit locale pour diminuer les transports et les intermédiaires et ainsi minimiser les risques d'impureté dans le broyage. Nous avons d'ores et déjà récupéré du bois à Vern-sur-Seiche et au Rheu », souligne Michel DESREZ.

Outre le développement paysager de la commune le plan biomasse constitue donc une partie des ressources énergétiques futures.



N° 11.03 avril 2011

LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin  
Adjoint à la Communication : Alain Miclard  
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines  
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com

## Conseil municipal du 28 février 2011

### Aménagement - Urbanisme

**Opération Aiguillon construction - 13, avenue de la Marionnaise :** le Conseil municipal a pris connaissance du projet de la société Aiguillon Construction sur une parcelle de 2 034 m<sup>2</sup>. Il va remplacer le Trésor Public. Le Conseil municipal est favorable pour vendre le terrain à la dite société pour un montant de 351 825 € conformément à l'avis des domaines. (voir encadré ci-dessous).

**ZAC Les Portes de la Seiche :** avancement du dossier d'aménagement, le Conseil municipal valide les orientations du dossier d'aménagement et le dossier Loi sur l'Eau (voir page 3).

**Propriété LEEMANN - 6 rue de Féridan :** le Conseil municipal a décidé d'acquérir la propriété des Consorts LEEMANN au 6, rue de Féridan d'une surface de 1 439 m<sup>2</sup> pour le prix de 350 000 €. Cette propriété est grevée par l'emplacement réservé n°33 inscrit au PLU dont l'objectif est la création d'un chemin piéton entre le centre bourg et la rue de Féridan.

**Propriété communale - 24 av. de la Chaussairie :** pour permettre l'extension de l'hôtel « Inter-hôtel de la Chaussairie », le Conseil municipal a décidé de vendre au gérant un terrain nu de 589 m<sup>2</sup> sur la base de 150 € le m<sup>2</sup> soit 88 350 €. Ce prix a été validé par le service des domaines et accepté par le propriétaire de l'hôtel qui prendra en charge les frais d'acte et de géomètre.

**Halle Polyvalente de La Conterrie, marchés de travaux :** après approbation de l'avant-projet définitif, la

consultation des entreprises a été engagée en janvier dernier. 90 plis sont parvenus dans les formes réglementaires. Suite aux analyses des offres établies par le maître d'œuvre, le Conseil municipal décide de retenir trois des sept options prévues initialement, d'approuver le classement des offres proposées conformément aux critères du règlement de consultation et d'attribuer les 15 marchés de travaux pour un montant global de 1 638 618,58 € HT.

### Administration Générale

**Présentation du rapport annuel 2010 du Syndicat Intercommunal Musique et Danse « Jean Wiener » :** Jean-Louis COUDRAY, Président de ce syndicat, présente le rapport annuel 2010 qui est à disposition des Chartrains au secrétariat de la mairie.

**Renouvellement de la convention d'assistance et de conseil en assurance passée avec la SAS PROTECTAS - 35 - Le Grand Fougeray - période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2016 :** le Conseil municipal décide de renouveler le contrat de conseil et d'assistance permanente en assurance passé avec la société PROTECTAS pour la période 2011-2016 pour un montant forfaitaire annuel de 1 650 € HT.

**Acceptation du règlement d'un sinistre survenu en juillet 2010 :** vol de matériel à l'école primaire. Un vol de matériel informatique et pédagogique a été constaté le 19 juillet 2010. Suite au passage de l'expert de notre assureur, le montant global des dommages est de 6 543,02 €. Le Conseil municipal accepte le montant de l'indemnisation de 6 213,25 €.



Participation de la commune au syndicat Musique et Danse à hauteur de 209 619 €.

### Personnel

**Modification du tableau des effectifs suite à la promotion interne de quatre agents et à l'extinction du grade de contrôleur reclassé dans celui de technicien :** le Conseil municipal est favorable aux quatre promotions internes proposées par la commission administrative départementale aux grades suivants : 1 rédacteur et 3 agents de maîtrise.

### Finances

**Participation 2011 de la ville aux Syndicats Intercommunaux « Piscine de La Conterrie » et « Musique et Danse Jean Wiener » :** le Conseil municipal entérine la participation 2011 aux syndicats suivants :  
- Syndicat Intercommunal Musique et Danse « Jean Wiener », 209 619 €  
- Syndicat Intercommunal « Piscine de La Conterrie », 154 009 €.

**Subventions versées mensuellement à la Fédération Espérance au titre de l'année 2011 :** dans sa séance du 2 novembre 2010, le Conseil municipal a renouvelé les conventions tripartites avec la Fédération Espérance et les associa-

tions de football et gymnastique sportive et approuvé une nouvelle convention avec l'association basket-ball. En conséquence la participation de la ville au titre de ces conventions est en augmentation d'environ 10 %. Le Conseil municipal vote, au titre de l'année 2011, à la Fédération Espérance les subventions suivantes :  
- subvention de fonctionnement aux associations sportives et fédération : 121 600 €  
- subvention de fonctionnement aux associations culturelles : 650 €  
- subvention conventions sport et secrétariat : 82 740 €.

**Débat d'Orientation Budgétaire :** M. le Maire donne connaissance des tendances pour la fiscalité 2011 et des projets d'investissements et leur financement, à inscrire au prochain budget.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir plus... Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le site [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr)

## A la loupe

## Le renouvellement urbain



La commune a confié à la société Aiguillon Construction la réalisation de logements locatifs sociaux ainsi que des cellules d'activités libérales sur un terrain d'une surface totale de 2 034 m<sup>2</sup>, situé au 13 avenue de la Marionnaise.

La parcelle est occupée actuellement par la Perception ainsi qu'une maison d'habitation. Dans quelques mois, les agents du Trésor Public de Chartres de Bretagne rejoindront un nouveau bâtiment de 408,20 m<sup>2</sup> sur le site de La Conterrie. En séance du Conseil

Municipal du 28 février dernier, M. PELLERIN, d'Aiguillon Construction et M. DE L'ESPINAY, architecte du Cabinet JP MEIGNAN, ont présenté le projet dont le permis de construire a été déposé le 13 janvier dernier.

L'immeuble sera constitué d'un rez-de-chaussée et de deux étages + attique. Au rez-de-chaussée, on trouvera six cellules de 34 à 155 m<sup>2</sup> destinées à des professionnels tels que kinésithérapeute, psychologue, ostéopathe ou vétérinaire. Chaque cellule d'activité

disposera d'accès indépendants. Le bâtiment comptera dans les étages 19 appartements locatifs sociaux répartis comme suit : 6 T2, 11 T3, 2 T4.

Tous les logements sont desservis par un large hall d'entrée de plain pied avenue de la Marionnaise. Tous les niveaux, y compris les sous-sols, sont distribués par un ascenseur ; les dégagements sont éclairés naturellement. L'accès aux 14 stationnements aériens et 20 places en sous-sol se fera respectivement par une rampe et par un porche à l'ouest du bâtiment.

Sur l'arrière, les terrasses débordantes au-dessus des cellules d'activités seront traitées en toiture végétale dont une partie sera accessible pour les logements du 1<sup>er</sup> étage. Le bâtiment borde le square Newcastle West. Le parc verra son cheminement piétonnier légèrement modifié, sans conséquence sur le site du théâtre de verdure. Le projet, d'une durée d'environ 18 mois, devrait démarrer fin 2011.

## Elections cantonales résultats à Chartres de Bretagne

### Dimanche 20 mars - 1<sup>er</sup> tour

■ Inscrits 5 733  
■ Votants 2 302 - 40,15 %  
■ Abstentions 3 431 - 59,85 %  
■ Blancs ou nuls 83

■ Philippe BONNIN  
61,29 % - 1 360 voix  
■ Yves SALMON  
19,29 % - 428 voix  
■ Laurent DUBUC  
11,63 % - 258 voix  
■ Hubert MAIRE  
4,46 % - 99 voix  
■ Catherine DECHAR  
3,33 % - 74 voix

### Dimanche 27 mars - 2<sup>e</sup> tour

■ Inscrits 5 733  
■ Votants 2 269 - 39,58 %  
■ Abstentions 3 464 - 60,42 %  
■ Blancs ou nuls 138

■ Philippe BONNIN  
66,82 % - 1 424 voix  
■ Yves SALMON  
33,18 % - 707 voix

## Etat CIVIL...

### Naissances

- 11 février  
Wissem KHEMIRI  
4, résidence du Trégor
- 3 mars  
Basile HELLIOT - - ROUSSEL  
66, rue de la Poterie

## Infos EN +

### Papiers d'identité Pensez aux vacances

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité sécurisée sont à ce jour de 6 à 7 semaines. La demande s'opère en Mairie avec les documents suivants : extrait d'acte de naissance du demandeur suivant le cas (à demander à la Mairie de naissance), autorisation parentale pour mineurs, 2 photos d'identité aux normes récentes, pièce d'identité avec photo autre que la Carte Nationale d'Identité (passeport, permis de conduire), 1 justificatif de domicile, jugement de divorce pour un enfant de parents divorcés. Présence de l'intéressé pour prise d'empreinte (à partir de 13 ans) et signature (à partir de 7 ans), muni de son ancienne carte d'identité ou déclaration de perte ou de vol. Si non présentation de l'ancienne carte (perte, vol), fournir un timbre fiscal de 25 €.

**Rappel, pour les passeports :** depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique est en vigueur. Toute demande doit être faite auprès de la Mairie de l'une des 23 communes suivantes : Bain de Bretagne - Betton - Bruz - Cesson-Sévigné - Châteaubourg - Châteaugiron - Combourg - Dol de Bretagne - Fougeres - Guichen - Guipry - Janzé - La Guerche de Bretagne - Louvigné du Désert - Montauban de Bretagne - Montfort sur Meu - Mordelles - Plélan le Grand - Redon - Rennes - Saint-Malo - Saint Brice en Coglès - Vitry.

**Autorisation de sortie de territoire pour mineurs.** La demande s'opère en Mairie avec la présence d'un parent et les documents suivants : Livret de famille, Carte d'identité de l'enfant. Pour les couples divorcés : jugement de divorce. Pour les couples vivant maritalement : déclaration d'autorité parentale.

## Agenda...

- Lundi 18 avril  
Conseil municipal - Vote du budget  
Salle du Conseil Municipal à 18h30
- Samedi 23 avril  
Chasse à l'oeuf de Pâques  
Parc de Loisirs de 10h à 12h30.

# ZAC Les portes de la Seiche

## Le quartier prend du relief

Le nouveau quartier situé au sud de la commune de part et d'autre de la RD 837 en direction de Pont-Péan se dessine doucement. Après les études pré-opérationnelles indispensables, le Conseil municipal du 28 février dernier a validé, à l'unanimité, le dossier d'aménagement de la ZAC.

Le projet avance vers la phase opérationnelle. A ce stade des études d'avant-projet, un plan de référence (ci-contre) définit les îlots constructibles, les tracés et gabarits de voiries, les zones d'espaces verts et de stationnement extérieurs. Ces éléments peuvent être amenés à évoluer suite aux avis techniques des organismes et services gérant l'électricité, l'eau potable, les transports...

Le secteur présente un potentiel constructible d'environ 40 hectares : « Ce projet s'oriente principalement vers l'habitat avec une urbanisation étalée sur les 20 prochaines années. Le dossier d'aménagement s'inscrit dans une politique de mixité sociale et fonctionnelle. Il prévoit à terme 27 lots libres, 235 maisons accolées, 52 maisons superposées et 986 logements intermédiaires collectifs », précise Bertrand DELOFFRE, 1<sup>er</sup> adjoint, en charge du dossier. L'aménagement et l'équipement de la ZAC seront conduits en régie directe par la commune de Chartres de Bretagne. Elle procédera à l'acquisition des terrains nécessaires

puis à leur viabilisation (construction des voiries, réseaux, espaces verts...) en vue de leur commercialisation à des constructeurs. Les bâtiments individuels ou collectifs seront soumis à un cahier des charges précis en termes d'éco-quartier et d'éco-habitat et aux règles d'urbanisme.

Les objectifs initiaux de l'aménagement de la ZAC sont respectés : favoriser les mixités et le vivre ensemble ; concevoir des logements écologiques, économiques et agréables à vivre ; mixer les déplacements en privilégiant les modes doux ; optimiser et valoriser l'eau ; vivre et gérer la ville en éco-citoyens ; intégrer le quartier dans la nature et l'existant.

Outre le dossier d'aménagement présenté par le Cabinet Forma 6 lors du Conseil municipal du 28 février, les caractéristiques du dossier « Loi sur l'eau », comportant notamment la

mise à découvert du ruisseau de la Mécanique, ont également été exposées. Ce dossier a pour objectif de définir les mesures nécessaires à une gestion intégrée des eaux pluviales dans le domaine public.

A l'achèvement des différentes procédures notamment celle du dossier « Loi sur l'eau » et la modification du PLU, le dossier de réalisation de la ZAC « Les Portes de la Seiche » sera soumis à l'approbation du Conseil municipal en fin d'année 2011.



Pour en savoir plus... rendez-vous sur le [www.ville-chartresdebretagne.fr](http://www.ville-chartresdebretagne.fr), retrouvez, en téléchargement, les documents relatifs à ce dossier dans la rubrique Commune / Aménagement-urbanisme / onglet Zac Les portes de la Seiche. A ce jour, la commercialisation n'étant pas engagée, aucune réservation ne peut être prise en compte.

# Plan Climat

## Ils ont choisi le bois

Le bois est une énergie renouvelable et son impact est neutre vis-à-vis de l'effet de serre. La ville de Chartres de Bretagne l'utilise pour chauffer les serres municipales et le syndicat de La Conterie pour sa piscine. De nombreux particuliers optent également pour ce mode de chauffage en choisissant le poêle à bois.

En signant le Plan Climat en janvier 2009, la commune s'est engagée à dépasser les objectifs fixés par l'Union Européenne en matière de lutte contre les changements climatiques, en réduisant d'au moins 20 % les émissions de CO<sub>2</sub>, de 20 % la consommation d'énergie fossile et en produisant au moins 20 % d'énergie renouvelable sur son territoire d'ici 2020.

Le 24 octobre 2009, suite à la signature du Plan Climat - Convention des Maires, la commune organisait le premier Forum Energie Habitat en lien

avec l'Agence Locale à l'Energie (ALE). Ce temps d'information et de partage d'expériences devait permettre d'encourager des habitants à réaliser des travaux d'isolation, à choisir des chauffages performants et à utiliser les énergies renouvelables.

A cette occasion, plusieurs Chartrains avaient ouvert leur porte pour donner en exemple leur installation. M. et Mme CHEVALEYRE ont réhabilité un ancien laboratoire de boulangerie en 2003. Après d'importants travaux d'isolation, ils ont choisi de mettre en place un poêle à bois performant : « Le poêle diffuse une chaleur confortable en continu pendant les mois d'hiver. Nous réapprovisionnons le poêle deux à trois fois par jour en bûches de chêne ou de hêtre. Sur une année, nous consommons environ 9 m<sup>3</sup> de bois soit un coût d'environ 700 € », souligne M. CHEVALEYRE.

Les poêles performants peuvent aujourd'hui permettre de répondre à la totalité des besoins de chauffage d'une maison performante et bien conçue. L'installation de M. et Mme CHEVALEYRE fonctionne selon le principe de la double combustion combus-



M. et Mme Chevaleyre ont fait le choix du poêle à bois en 2003.

tion est une technique utilisée pour brûler tous les gaz dégagés par la première combustion. Elle réduit les émissions de fumées et de particules et augmente les rendements. Ainsi, la consommation de bois est diminuée pour une même quantité de chaleur.

### Contacts :

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes  
0 820 820 466 (n° indigo 0,12 €/min)  
[www.ale-rennes.org](http://www.ale-rennes.org)  
Courriel : [contact@ale-rennes.org](mailto:contact@ale-rennes.org)

### A quel coût ?

Le prix de l'installation d'un poêle à bois bûche (rendement de 70 à 85 %) oscille entre 2 000 et 4 000 € en moyenne et pour un poêle à bois granulés (rendement de 80 à 95%) entre 3 000 et 5 000 €. En 2011, les équipements de chauffage / eau chaude indépendants fonctionnant au bois ou autres biomasses sont éligibles, sous conditions de performances, aux crédits d'impôts à hauteur de 22 % pour une création (neuf) et 36 % pour le remplacement d'un ancien équipement. Les équipements doivent être labélisés « Flamme verte » (cf. ADIL).

## Elections : l'abstention fragilise la démocratie.

Les élections cantonales ont montré combien la désaffection de l'électorat était grande : l'abstention a dépassé les 60 %. Ce sont 10 points de plus que la moyenne nationale.

Parmi les explications entendues, je retiendrai celle-ci : la fragile reprise économique n'a pas effacé le sentiment d'injustice que ressentent les catégories sociales les plus modestes. Ce sentiment domine chez près des trois quarts des Français. C'est la crainte du chômage et la certitude que des emplois sont toujours menacés.

Un sondage de l'institut IPSOS pour le journal économique Les Echos montre qu'au mois de mars 2011, 71 % des Français considèrent que « le plus gros de la crise est encore à venir ». Dans cette même approche, le rapport annuel de M. DELEVOYE, Médiateur de la République, estime à 15 millions le nombre de Français dont les « fins de mois se jouent à 50 - 100 euros près ». Ce nombre représente plus d'un cinquième de la population française !

Avec un tel contexte économique et social, il est certain que les discours démagogiques qui alimentent les peurs de toutes sortes reçoivent un écho dans l'opinion publique.

Certes, l'élection cantonale ne présentait pas d'enjeu pour changer la réalité de l'économie et la façon dont s'opère aujourd'hui la redistribution des richesses produites, comme celle des politiques d'investissements peu favorables à l'emploi dans le pays.

Il n'en demeure pas moins qu'avec son milliard d'euros de budget au service de presque un million d'habitants, le département d'Ille-et-Vilaine, reste l'acteur majeur des politiques sociales et d'aménagement du territoire au service de l'égalité des chances et de la solidarité.

En 2011, ce sont 400 millions d'euros de crédits pour les personnes âgées, pour les personnes handicapées, les personnes en insertion (le RSA), les jeunes et les familles en difficulté. Ce sont également 60 millions d'euros pour les collégiens et 20 pour le transport collectif.

Le département consacre également 170 millions d'euros en investissement pour l'aide aux équipements des communes, l'amélioration de la mobilité, les établissements d'accueil des personnes dépendantes ; c'est aussi le soutien aux projets de développement technologique et de recherche.

Pour toutes ces raisons, les élections cantonales ne pouvaient être présentées comme anecdotiques.

# Abattage d'arbres

## Des mesures nécessaires

*La gestion arborée est indispensable pour favoriser un développement harmonieux des végétaux en milieu urbain. La taille et l'abattage d'arbres répondent principalement à des enjeux de sécurité et de réglementation.*

Le végétal, en milieu urbain, est soumis à de nombreuses agressions telles que la pollution, une taille obligatoire qui l'agresse. Les arbres ne disposent pas toujours d'un espace aérien et racinaire suffisant pour se développer sur le long terme. Certains ne sont pas adaptés aux conditions climatiques et au sol chartrain. Tous ces facteurs accélèrent le vieillissement, ce qui n'est pas forcément visible sur l'écorce. De nombreuses essences ont été plantées sur la commune il y a une trentaine d'années et arrivent aujourd'hui en « fin de vie ».

Par ailleurs, la plantation doit répondre à une réglementation précise : les arbres qui sont amenés à dépasser deux mètres de hauteur ne doivent pas être plantés à moins de deux mètres d'une propriété. Enfin, l'enjeu majeur

est celui de la sécurité des habitants. L'aménageur public doit veiller à ce que les racines ne gênent pas la déambulation des piétons, que les arbres ou branches ne risquent pas de tomber...

Les érables rue de Bretagne ont été plantés dans les années 70. Taillés largement et très régulièrement au fil des années, ils étaient très abimés, détérioraient les trottoirs et constituaient un danger pour les riverains : « On ne peut pas obtenir de beaux arbres en bonne santé si on les empêche de s'épanouir », explique Olivier CONAND, responsable du service Espaces Verts. Ainsi, suite à l'abattage de ces arbres, le site va changer de visage : « Il s'agit d'un renouvellement paysager. Des vivaces et près de 40 espèces d'arbustes et d'arbres seront plantés tels que hibiscus, magnolia étoilé ou aubépine... », complète le jardinier.



■ Avenue Constant Mérel, opération de cernage des acacias.

Parfois, de grands arbres ou des sapins touffus cachent certaines habitations de la lumière... Pour répondre à ces contraintes, des arbres seront élagués ou abattus sur certaines rues. L'élagage peut constituer une réponse à moyen terme à condition que les rejets ne soient pas trop importants.

Pour les acacias avenue Constant Mérel par exemple, qui produisent des rejets « armés » de grosses épines dangereuses pour les passants, les services techniques ont adopté la technique du cernage : la sève ne circulant

plus dans le tronc ceinturé, l'arbre meurt doucement sans produire et disperser de multiples rejets. Un nouvel aménagement paysager pourra ainsi être envisagé dans cette avenue, comme sur la rue de Bretagne.

Ainsi, depuis quelques années, les services techniques de la ville s'emploient à sécuriser la commune et recréer des espaces naturels davantage en adéquation avec l'environnement urbain.

# Expression de la majorité

## L'accès à l'enseignement de la musique et de la danse au plus grand nombre : une ambition partagée par notre municipalité

Dans un contexte économique et social particulier, l'Ecole de Musique et de Danse Jean Wiener a présenté un rapport d'activités 2010 très positif.

Largement soutenue par notre municipalité, la stratégie est de démocratiser l'accès à la culture en partenariat avec les trois communes mais également avec le département. L'ambition est de s'adresser à un public de plus en plus large. A la rentrée 2010/2011, le nombre d'élèves était de 721 soit une progression de plus de 27 % par rapport à l'année 2008/2009.

L'objectif de démocratisation est mis en œuvre grâce à différents axes de

développement. L'accent est mis sur les pratiques collectives afin de toucher le plus grand nombre. En 2007/2008, l'Ecole de Musique et Danse proposait 304 cours individuels contre 171 en 2010/2011. Quant aux cours collectifs ils sont passés de 125 en 2008 à 377 en 2010.

En appui à cette stratégie, l'Ecole mène une politique tarifaire cohérente pour permettre l'accès des pratiques artistiques à tous les publics. En 2008, la mise en place des tarifs sociaux a permis à 85 élèves bénéficiaires de réduction d'accéder à l'enseignement de la musique et de la danse. (14 en 2008/2009)

Les partenariats se sont largement développés, la rentrée scolaire 2010 a vu l'ouverture d'un dispositif « Orchestre à l'école ».

Cette politique culturelle est une volonté du département et des communes qui subventionnent les écoles de musique et de danse. La contribution de la ville de Chartres de Bretagne pour le Syndicat en 2010 était de 207 260 € et en 2011 de 209 619 €. Au regard de la place de l'école Jean

Wiener sur son territoire, de son rôle de développement culturel et artistique, de sa croissance, les élus du Syndicat ont confirmé leur souhait d'obtenir la labellisation « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal » du Ministère de la Culture. A l'aube de la réforme territoriale, l'Ecole Jean Wiener a vécu une inspection fin 2010 et début 2011 qui, espérons-le, lui permettra de confirmer sa place avec les établissements publics classés.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIQUO, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, J.Y. DOMALAIN, R. GAUTIER, J.F. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

# Expression de l'opposition

## Orientations budgétaires 2011

Comme pour ces dernières années, le budget 2011 de la commune est à construire dans un environnement économique toujours tendu que les ménages, chaque jour confrontés aux hausses de prix, connaissent bien.

Force est de constater la flambée des prix des énergies (gaz et carburant) que la situation géopolitique actuelle risque de maintenir élevés, ou pire contribuer à leur inexorable envolée.

De même, les tensions sur le prix des autres matières premières en ce début d'année laissent entrevoir une hausse des prix des denrées alimentaires de consommation courante.

Dans le même temps, du point de vue des communes, des incertitudes sur le transfert des recettes fiscales de l'ex Taxe Professionnelle vers d'autres dotations de l'état persistent, et ne favorisent pas l'établissement des budgets.

Compte tenu de ces éléments, il

convient donc pour la commune de Chartres de Bretagne d'étudier avec soin les différents postes proposés au budget 2011, afin de construire un budget qui soit :

Prudent : c'est-à-dire ne retenant que des dépenses strictement utiles pour la collectivité, et éviter toutes dépenses somptuaires,

Cohérent : en poursuivant les investissements en cours, ou décidés depuis l'an dernier et non encore réalisés,

Solidaire : notamment par la préservation du rôle d'acteur social dans la commune, et par une maîtrise des taux d'imposition compte-tenu du contexte économique. Il s'agit là d'un point sur lequel nous demeurons particulièrement vigilants.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

# Infos en +

## ■ Collecte Emmaüs

De nombreux objets, meubles, matériels dont vous souhaitez vous débarrasser peuvent, après réparation, encore servir et profiter à d'autres personnes.

Collecte samedi 16 avril devant la déchetterie, avenue du Trégor de 9h à 12h et de 14h à 18h.

## ■ Bien bouger pour bien vieillir

Conférence et ateliers pratiques sur les déplacements des personnes âgées proposés par la CARSAT Bretagne (Ex. CRAM) et le CLIC All'âges.

Mardi 5 avril au Pôle la Passerelle à Acigné. Vous pourrez assister soit à la rencontre du matin (de 9h30 à 12h00) soit à celle de l'après midi (de 13h30 à 16h00). Renseignements et inscriptions auprès du CLIC All'âges au 02 99 77 35 13.

## ■ Prévention bucco-dentaire

Des contrôles réguliers sont essentiels pour prévenir l'apparition des problèmes dentaires. Pour inciter les jeunes à aller chez le dentiste avant d'avoir mal, l'Assurance Maladie adresse aux parents d'enfants de 6, 9, 12, 15 et 18 ans un courrier les invitant à un examen de prévention bucco-dentaire gratuit.

- Lors du rendez-vous de prévention, pas besoin de faire l'avance des frais !

- Si des soins sont nécessaires suite au rendez-vous, vous faites l'avance des frais (sauf pour les 6 - 12 ans qui bénéficient du tiers payant), l'Assurance Maladie vous les rembourse à 100 %!

+ d'infos sur [www.mtdents.info](http://www.mtdents.info) ou 3646 (Prix d'un appel local depuis un poste fixe).

1. Ne sont pas pris en charge les soins liés au mauvais positionnement des dents (orthodontie) ou aux prothèses (pris en charge par l'Assurance Maladie).

## ■ Chauves-souris

L'association Bretagne Vivante réalise un inventaire permanent des populations de chauves-souris afin de suivre leur dynamique et avoir un indicateur de la qualité de la biodiversité.

Parmi les plus connues et les plus communes sont les petites pipistrelles qui se logent derrière nos volets ou entre les ardoises et l'isolation. Mais d'autres espèces méritent une attention toute particulière : celles qui sont suspendues de façon très visible aux poutres des combles et greniers (en été) et au plafond des caves (en hiver).

Si vous connaissez un lieu occupé par des chauves-souris, contactez M. Farcy au 06 38 83 66 82 ou M. Le Houédec au 06 83 05 09 92.

# Un vent d'Espérance souffle sur la commune

*C'est tout naturellement que le thème 2011 du fleurissement portera les couleurs de la Fédération Espérance qui fêtera en 2011 ses 70 printemps. Toutes les petites mains sont à pied d'œuvre pour ce cru 2011 baptisé : l'Espérance en fête !*



■ Le fleurissement de la ville au fil des ans... Le livre monumental en 2008, la grenouille en mosaïciculture en 2009 et la danse à l'honneur en 2010.

Le fleurissement de Chartres de Bretagne est l'une des marques de l'identité de la ville pour les personnes de passage et pour les habitants. Depuis 2005, la commune est primée de la plus haute distinction nationale en matière de fleurissement urbain : 4 fleurs. Cette récompense est fragile et remise en cause chaque année. Ainsi, toutes les générations et tous les talents se mobilisent autour de l'Espérance en fête. Sur le rond point de la Poterie, un projecteur de cinéma déroulera le film des associations de l'Espérance... Cette création de l'équipe des services techniques sera habillée de plantes colorées.

Comme chaque année, des artistes plasticiens secondés par le personnel des services techniques de la commune s'approprient la place de la Mairie dans le cadre du fleurissement. En 2011, Melen GIBOUT et Claude LE LUHERNE se sont lancés dans l'aventure. Les artistes ont choisi de symbo-

liser l'espérance par les germes qui s'épanouissent au fil du temps. Des grappes de tubes argentés et chromés, entrecoupés de sphères, coupelles et miroirs orneront la fontainerie.

### Des Chartrains à l'œuvre...

Les écoles chartraines sont déjà à pied d'œuvre, les classes de maternelle et élémentaire vont réaliser des projets en lien avec le thème retenu cette année. Pour la première fois, les tout-petits du multi-accueil Tintinabulle et de l'espace Pirouette participent également à la grande fête du fleurissement.

De leur côté, les personnes âgées de l'EHPAD de la Poterie ainsi que les résidents du Foyer de vie ont passé commande de fleurs pour agrémenter les jardinières et les balcons de leur logement : « En plus, cette année, nous réaliserons des tableaux sur le thème de l'ancre de marine de la Fédération Espérance, en utilisant différents matériaux tels que le bois, le carton ou le sable d'or », expliquent Régis WILLET, animateur à la résidence de la Poterie et les Aides Médico-Psychologiques du Foyer de Vie.

L'équipe de l'association Espérance prépare elle-aussi ses réalisations ! Place René Cassin, l'ancre monumentale symbole de la fédération trouvera sa place. Au fil de la déambulation, les Chartrains découvriront des silhouettes de sportifs installées dans les arbres de la place.

Toutes ces réalisations seront installées au mois de mai. Cette année encore, de nombreux acteurs se mobilisent pour donner à la commune sa parure d'été.

## ■ Bourse Hélios Macao, « l'enfer du jeu... Mais pas que ! »



Tifenn KERMARREC a passé plusieurs mois à Macao ; cette région administrative spéciale de la République Populaire de Chine, à 64 km à l'ouest de Hong-Kong, compte 472 000 habitants sur une superficie d'à peine 16 km<sup>2</sup>. Avec ses 35 casinos, ce petit bout de terre représente le plus grand paradis du jeu. Tifenn a choisi de présenter Macao, ses aspects multiculturels et son histoire. Elle a souhaité également explorer cet univers du jeu et ses revers.

Rendez-vous mardi 26 avril à 20h  
Salle Victor Basch, sous la Mairie.

## ■ A la chasse aux oeufs

Tous les enfants chartrains entre 2 et 7 ans sont invités à participer à la 6<sup>e</sup> édition de la chasse à l'œuf de Pâques organisée au parc de loisirs par l'association Comité des fêtes. Venez nombreux le samedi 23 avril de 10h à 12h30.



# Tous unis face à la maladie ! Un forum cantonal sur la santé

*De nombreuses personnes se sentent parfois isolées face à leur maladie ou à celle d'un proche ou face à une situation d'handicap ou d'addiction. Une journée autour de la santé, qui rassemblera une trentaine d'associations et organismes, est organisée le samedi 9 avril à Chartres de Bretagne.*



De nombreuses associations existent pour répondre aux questions, défendre les droits du malade au sein du système de santé, l'accompagner dans l'évolution de la maladie en complémentarité avec le corps médical.

La commune de Chartres de Bretagne a sollicité le Collectif Interassociatif sur la Santé (CISS Bretagne) qui regroupe plus de 60 associations sur la santé et le handicap, des familles et des consommateurs. Les missions premières du CISS sont d'informer les représentants des usagers dans les différentes instances de la santé et de les orienter vers les différentes associations régionales, départementales : « Ce forum à rayonnement cantonal a donc pour objectif de faire connaître les associations de proximité existantes sur la santé », souligne Dina

JOALLAND, conseillère déléguée à la Santé à Chartres de Bretagne.

Lieu de discussion, d'échanges, de partages autour de questions sur la santé, ce forum a également pour finalité d'apporter une réponse aux attentes des personnes fragilisées à travers des prestations de service à domicile, de services à la personne et d'établissements de personnes âgées dépendantes proposées par les différents acteurs locaux sur la santé.

## Forum Santé Samedi 9 avril de 10h à 17h - centre culturel Pôle Sud

**Associations présentes :** Association Parkinsoniens d'Ille-et-Vilaine, Comité 35/Ligue Contre le Cancer, CISS Bretagne, Association Insuffisance Rénale de Bretagne, Association Hémochromatose Ouest, Association spondylarthrite/ankylosante, Inflamm' Oeil, Association Soins Palliatifs pour enfants malades, ASSAD du Pays de Rennes, ADMR du Canton de Bruz, Association des donneurs de sang, Groupe de Liaison et d'Information Post-Polio, Association Entraide Fibromyalgie Ouest, Alcool Assistance, SOS Amitié, La Girandière, Association militant pour la greffe et les dons d'organes, France Association donneur d'organes 35, Alliance Maladie Rare Bretagne, Lupus France, Association France anévrisme maladies cardiovasculaires 35, Association diabète Rennes 35, CCAS Chartres de Bretagne, France Spondylarthrites, UFCS / Familles Rurales, Association de sourds et malentendants, Union des Associations Familiales, CLIC 'Alli'âges, Ker Emploi, Association Hypertension Artérielle, Handicap Services 35, Maison du Diabète et de nutrition de Rennes, Association des alcooliques anonymes...



# 70 ans d'esprit associatif 28 et 29 mai : l'Espérance en fête !



■ Le comité en 1946, de gauche à droite, en haut : Antoine Chatel, Camille Desmet, Louis Souhait, Charles Guihard, Jean Barbier, Frédéric Piedoye. En bas Joseph Maréchal, Roger Amiot.

Créée en 1941 sous l'impulsion d'une poignée de bénévoles, l'association Espérance s'apprête à fêter ses 70 ans d'existence. Indissociable de la vie sportive et culturelle de la ville, l'histoire de l'Espérance s'est construite autour de valeurs de solidarité et d'amitié.

Ces valeurs de solidarité, d'ouverture et d'esprit sportif, véhiculées par la Fédération Espérance, sont au cœur de ses statuts signés en 1941. Au fil des années, la fédération est passée de 2 sections à 25 associations, les visages ont changé, les pratiques ont évolué... et pourtant les intentions et les objectifs sont toujours restés intacts. L'Espérance marque sa volonté de favoriser l'accès de tous, en particulier

des plus jeunes, à la pratique d'activités sportives et culturelles.

Le 15 juin 1941, ils sont trois amis chartrains à la signature des statuts : Antoine CHATEL père, entrepreneur de travaux, Albert LAUNAY, boulanger, Constant MEREL, employé de banque à Rennes. La toute jeune « société » Espérance compte à l'époque 40 adhérents pour la première et seule section : le Football. 1942 voit l'intégration du Cinéma au sein de

l'association. Le Tennis de table est fondé en 1964, puis à partir des années 70 de nombreuses sections sportives et culturelles rejoignent l'Espérance. Chaque section devient une association en 2000.

Aujourd'hui, la fédération regroupe 21 associations sportives et 3 associations culturelles. L'effectif actuel est de 2 700 adhérents, encadrés par une ou plusieurs dizaines de bénévoles dans chaque association, et aussi par 32 salariés dont 5 à temps complet : « La fédération assure différentes missions d'accompagnement auprès de ses membres. Elle joue un rôle d'interface avec les pouvoirs publics, institutions, organismes (URSSAF, Jeunesse et Sports, Mairie...) en vue de conclure des conventions, de défendre les intérêts des associations et de promouvoir leurs activités. Elle affecte les moyens financiers attribués en globalité à l'Espérance pour le fonctionnement des associations adhérentes dans le respect d'une répartition équitable. Elle offre également un appui logistique précieux en secrétariat, salaires et comptabilité », souligne Bernard QUINTON, président de l'Espérance.

### Deux jours de festivités...

Dans quelques semaines, la fédération Espérance fêtera ses 70 ans : « C'est une formidable opportunité de pouvoir valoriser l'action de chacune des associations », assure le président. Les projets commencent à prendre forme et promettent de belles réjouissances. Bernard QUINTON lève le voile : « Nous préparons une surprise en musique et mouvement dès le vendredi 27 autour de l'inauguration du fleuris-

sement (voir page 4). Le samedi 28, nous organiserons des olympiades ouvertes à tous à l'Ensemble Sportif Rémy Berranger. Chaque association proposera une épreuve ludique autour de sa discipline. Le grand dîner festif et dansant du samedi soir sera un moment fort des festivités. Le lendemain, la fête continuera avec de la musique, de la danse... et des surprises ! A 15h, nous attendons tous les Chartrains sur le terrain d'honneur pour réaliser une gigantesque fresque humaine de 1 400 personnes ; du ciel on pourra lire : **70 ans Espérance... Le pari est lancé !** », déclare le président, très motivé comme toute l'équipe de l'organisation.

La grande famille de cette vieille et sage « Dame Espérance » est donc invitée à se rassembler les 28 et 29 mai à Chartres de Bretagne pour célébrer son anniversaire dans la convivialité... Parlez-en autour de vous !

■ Dès à présent, vous pouvez réserver votre table pour la soirée (individuellement, en groupe, ou via votre association). Emilie PRIOUR, au secrétariat de la Fédération Espérance, enregistre toutes les réservations avec le règlement : 20 € par personne et 10 € pour les enfants de moins de 10 ans.

■ Retrouvez les détails des festivités du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération Espérance dans un supplément encarté dans le Chartrain de mai 2011.

■ + d'infos au 02 99 41 23 25.



## Le geste éco-citoyen Les vieux pesticides... en déchetterie !

Désherbants, insecticides, fongicides, tous ces produits sont encore malheureusement régulièrement utilisés dans les jardins des particuliers. Souvent les boîtes sont trop grandes et il reste du produit après usage. Et quelques années plus tard, on retrouve de vieux bidons stockés dans les garages...

C'est le printemps, il est temps de faire le ménage ! Pour savoir si un produit est encore autorisé, consulter le site Internet <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. En tout état de cause, si le produit comporte un bandeau « dangereux » (noir sur fond vert) ou s'il ne comporte pas la mention « emploi autorisé dans les jardins », nous vous conseillons de ne pas l'utiliser.

Pour jardiner sans pesticides, consultez : [www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org). De façon générale, mieux vaut partir du principe que tous les vieux produits qui traînent dans votre garage sont à éliminer. En effet, les émanations de ces produits dans des locaux mal aérés peuvent avoir un impact pour votre santé.

Surtout ne les jetez pas à la poubelle et ne videz pas les résidus dans l'évier ou dans la nature. La meilleure solution est d'apporter tous ces vieux produits en déchetterie, avenue du Trégor à Chartres de Bretagne. Elle est ouverte le lundi et le vendredi de 14h à 18h, le mardi de 9h à 12h, le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### ■ Halte à la pollution dans la maison

Trop de toxiques dans la maison, comment s'y retrouver ? Quels sont les risques pour la santé ? Une exposition proposée par la Maison de la Consommation et de l'Environnement sur les polluants d'intérieur.

Dans le hall de la mairie du 4 au 8 avril.

## Echange de savoir-faire Raconte-moi un tapis

Il y a plusieurs mois, pour faire vivre les livres, l'équipe du multi-accueil Tintinnabule imaginait un support en tissu coloré destiné aux tout-petits. Grâce au talent des membres de l'association chartraine Ateliers Créatifs, l'idée s'est concrétisée.

Les tapis de lecture ou raconte-tapis sont des outils d'animation destinés à faire vivre les livres ou comptines en accompagnant les enfants au fil des histoires. Ils peuvent être utilisés en animation collective ou en découverte individuelle : « C'est un espace douillet et coloré qui sert de support différent aux histoires racontées et qui capte l'attention des enfants », souligne Françoise LISSONNET, directrice du multi-accueil. Le tapis est un outil pédagogique qui facilite les échanges. « Il y a plus d'un an, nous avons lancé l'idée puis démarré sa fabrication. Par manque de temps et de compétences en couture, nous l'avons laissé de côté. La rencontre avec l'association Ateliers Créatifs nous permet de poursuivre ce projet et de le mettre en application », complète Françoise.

C'est donc les mains expertes des membres de l'association

qui ont donné vie au tapis : « Dans un premier temps, nous avons adapté et positionné le molleton (tissu cotonneux qui donne un peu de volume au tapis) entre le tapis et sa doublure. Il a été assemblé au tapis puis le tout fut cousu pour un maintien maximum. Enfin, il restait à poser un biais sur la bordure du tapis », explique Josiane

QUEDEC, présidente d'Ateliers Créatifs. Souhaitons que ce partenariat qui conjugue les talents au profit des petits Chartrains appelle d'autres collaborations aussi fructueuses !



## Les Mots croisés de « Gaby »

solution du n° de mars 2011

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	C	A	L	F	E	U	T	R	E	R		V
B	H	A	Y	E		R	A	I		P	L	I
C	A		S	E	C		R	A	P		O	E
D	U	T		O	S	T		V	E	T	U	
E	S		J	A	N	A	I	S		D	I	X
F	S	E	E		T	I	N		M	I		F
G	A	L	U		E		E		A	T		O
H	I		N	E	R	I		P		E	M	U
J	R	U	E		I		T	O	L	E		R
K	I	S		E	D	I	L	E		D	S	
L	E		L	E		I	E		T	E		
	L	O	R	M	A	N	D	I	E	R	E	

à...  
VOIR

# Ecole musique et danse Jean Wiener 10 ans d'interco'

De 2001 à 2011, la volonté de mutualiser les moyens et de développer l'offre de pratiques artistiques pour tous, a toujours été le moteur de l'école Jean Wiener qui fêtera en avril et mai ses 10 années d'intercommunalité.



En janvier 2001, Chartres de Bretagne, St-Jacques de la Lande et Noyal-Châtillon sur Seiche s'associent et créent l'école Intercommunale de Musique « Seiche et Reynel », présidée à l'époque par Alain ROUXEL et dirigée par Lydie RIOU. En 2004, l'école est rebaptisée : Jean Wiener. En septembre 2005, la danse rejoint les activités musicales.

connu une telle hausse d'effectif c'est parce que la logique d'enseignement a évolué : « On s'éloigne du traditionnel « tête à tête » entre le professeur et l'élève pour se rapprocher de pratiques plus collectives, en orchestre, chorale, jazz band ou batucada », souligne Pascal COGEZ, coordonnateur musique.

Véronique RENARD, directrice de l'école, complète : « Dans le cadre de notre projet d'établissement créé en 2008, nous avons souhaité former des musiciens et des danseurs actifs et participatifs. Pour cela nous avons en effet développé ces pratiques collectives en plus des parcours individuels diplômants nécessaires. Nous avons également multiplié les partenariats dans les trois communes pour conserver une proximité avec tous les publics ». Cette implication volontaire au cœur de chaque commune permet

de créer du lien et de faire rayonner la musique et la danse bien au-delà des murs des salles de pratique !

Grâce à ces objectifs atteints, l'école Jean Wiener est en passe de devenir « Conservatoire à rayonnement intercommunal », une reconnaissance du travail accompli par l'équipe motivée des 28 enseignants ainsi qu'un gage supplémentaire de la qualité de l'école. À l'issue de son inspection, le représentant du Ministère de la Culture a transmis un avis favorable le 28 janvier. La proposition d'agrément est maintenant transmise à la Drac qui se prononcera en juin...

En attendant cela... Les festivités des 10 ans ont déjà commencé à Noyal-Châtillon. Elles se poursuivront en avril, vous y êtes tous conviés ! (voir encadré)

## Les festivités des 10 ans d'interco'

■ **A Chartres de Bretagne**  
L'école vous propose un grand spectacle musical sur le thème des animaux en délire. Des musiques de films, du jazz, des chorales... tous les musiciens de l'école déguisés et maquillés promettent une soirée très festive et pleine de surprises !  
Vendredi 15 avril à partir de 20h30 au Pôle Sud (sur réservation).

■ **A Saint-Jacques de La Lande**  
dances hip hop, batucada, fanfare de rue, rencontres d'orchestres...  
Samedi 21 mai de 11h30 à 17h sur le cours Camille Claudel, en partenariat avec la Médiathèque Lucien Herr.

« Démocratiser l'accès à la musique et à la danse par une politique tarifaire adaptée, un développement des partenariats et des pratiques collectives, tel est l'engagement des trois communes qui forment le syndicat intercommunal musique et danse Jean Wiener », rappelle Jean-Louis COUDRAY, président actuel et élu chartrain.

L'école compte aujourd'hui 720 élèves contre 350 en 2002. Si la structure a

## A la Médiathèque Les clés de la Libération



La date du 5 août 1944 est peut-être méconnue pour les Chartrains ; et pourtant

elle marque la libération de la ville par les alliés. L'association Mémoire du Pays Chartrain propose une exposition à la Médiathèque sur les grandes heures de la seconde guerre mondiale et la libération en 44.

En ce matin d'été, sur la route de Nantes, des Chartrains matinaux aperçoivent les premiers « yankees » juchés sur les blindés. On connaît par cœur ces scènes de foule en liesse, les accolades et autres démonstrations de joie lors de la libération ! Néanmoins, cette époque camouffle parfois des souvenirs douloureux : les incendies, les bombardements, les règlements de compte, les femmes tondues...

avons rencontré des Chartrains qui ont raconté leurs souvenirs ; puis nous avons croisé les témoignages », explique Raymond FILLAUT qui avec Claude LE NEZET a réalisé un véritable travail de « fourmi » !

Du 15 avril au 15 mai, la Médiathèque propose donc une exposition imaginée et conçue par l'association chartraine, composée de plus de 20 panneaux qui retracent la chronologie de la Libération et des vitrines présentant des objets liés au sujet : munitions, armes, grades, insignes, écussons, boîtes de ration US, objets du combattant, morceaux d'avion, toile de parachute...

L'association Mémoire du Pays Chartrain a souhaité mettre en lumière tous les aspects de cette période particulière de l'histoire de France : « Nous avons trouvé de vieux documents, des photos anciennes. Nous

## La justice en débat...

Le festival Images de Justice se tiendra du 3 au 8 avril 2011, dans quatre communes de Rennes métropole (Betton, Bruz, Cesson Sévigné et Chartres de Bretagne) ainsi qu'aux Champs Libres à Rennes. Cinq films seront proposés, accompagnés de rencontres avec les cinéastes et des professionnels de justice, mais aussi des animations avec des jeunes...

d'évoquer les comics : Batman - The Dark Knight de Franck Miller et son adaptation au cinéma par Christopher Nolan » explique Amélie.

Partir des célèbres « comics » de Batman et générer une discussion débat autour de la justice au centre d'animation l'Igloo... Tel était le pari lancé par Adrien GATE, étudiant, Amélie BOSCHET et Cédric DOUENARD, deux bibliothécaires de la Médiathèque chartraine et les animateurs jeunesse de la ville le vendredi 25 février. « La soirée à l'Igloo a débuté par un repas pris en commun qui nous a permis de faire connaissance et

Autour des « romans graphiques » apportés par les bibliothécaires, la discussion s'est ainsi amorcée. La dizaine de jeunes, qui avait répondu à l'invitation de Yann BERRANGER, animateur jeunesse, a joué le jeu de l'échange et du questionnement. Le débat a pu s'élargir à d'autres comics adaptés au cinéma tel que « V pour Vendetta » ainsi qu'à d'autres thématiques de justice. Des liens se sont opérés avec les événements actuels en Tunisie, Libye... « C'est une première animation plutôt réussie, les jeunes présents ne fréquentaient pas régulièrement la médiathèque », complète Yann.

## Images de Justice

■ « Etre là », un film de Fransisco ZAMORA 2009 40min VOSTF

Cinéma Espérance - Jeudi 7 avril à 20h30... Dans la prison El Buen Pastor, la plus grande prison pour femmes du Costa Rica, une troupe de danses folkloriques s'est improvisée afin de transcender les limites imposées par les barreaux : par la réappropriation de leurs mouvements et leurs corps ces femmes s'évadent... Après chaque répétition, le quotidien du centre pénitentiaire reprend le dessus sur cet instant de rêverie...  
La programmation sur [www.comptoirdudoc.org/evenements/images-de-justice-du-3-au-8-avril-2011](http://www.comptoirdudoc.org/evenements/images-de-justice-du-3-au-8-avril-2011)



à...  
CÔTÉ

■ **A Orgères**  
Concert du quatuor de guitares « Amanecer »  
Libre participation au profit de la restauration de l'orgue à l'église. Dimanche 17 avril à 17h.

■ **A Pont-Péan**  
Festival itinérant de musique, théâtre, danse, jeux... Babel-gum  
Place de la Chapelle du 7 au 16 avril.

■ **Concert** : Flo et Caro, auteurs compositeurs interprètes, chantent l'amour, la terre, la nature...  
Espace Beausoleil  
Samedi 16 avril à 20h30

■ **A Saint-Erblon**  
Bourse aux vêtements de l'APEL Ecole St-Jean. Espace Du Guesclin, samedi 9 avril.

## Eté Enfance-Jeunesse Les coulisses d'un séjour

Chaque année, durant les vacances scolaires, ils sont près de 200 jeunes entre 4 et 17 ans à participer aux séjours organisés par le service Enfance-jeunesse de la ville. Cet été, pour la première fois, les 9/12 ans sont invités à découvrir la vallée de l'Ance et la commune de St-Anthème, jumelée avec Chartres de Bretagne. Une occasion de décortiquer l'organisation d'un séjour.



■ « Chamallow party » à Belle-Île.



■ Mini-camp poney pour les plus jeunes.



■ Randonnée dans les Pyrénées, un des séjours plébiscités par les jeunes Chartrains.

**D**e Guchen dans les Pyrénées à Belle-Île en Mer, en passant par Orgères ou Châtel en Savoie, tous les séjours répondent à des objectifs pédagogiques précis et adaptés à chaque tranche d'âge. En effet, l'éloignement, la durée, le niveau de participation à la vie du séjour (cuisine, ménage, courses...), l'encadrement, les activités sont déterminés en fonction de l'âge des enfants auxquels s'adressent les séjours : « Planifiés sur les temps de vacances, les séjours n'en sont pas moins des outils d'éducation qui s'inscrivent dans le cadre du projet éducatif local afin que l'enfant soit

acteur et non simple consommateur de ses loisirs », précise Marie-Noëlle DELANOE, Adjointe à l'enfance.

Les activités sportives, culturelles ou de découverte mettent donc l'accent sur l'apprentissage, la prise d'initiative, le sens créatif, la notion d'équipe et d'entraide. Les activités de vie quotidienne doivent participer à l'acquisition d'une plus grande autonomie; elles prennent une place importante dans le séjour : journée préalable avec les animateurs, participation au montage des tentes, rangement, aide à l'élaboration des repas...

Chaque séjour fait l'objet d'une préparation spécifique selon le thème choisi, d'un repérage sur place puis d'une évaluation : « Chaque année, en février, les jeunes peuvent s'inscrire au séjour ski, au printemps on organise un séjour en lien avec le patrimoine et l'environnement. L'été, outre le séjour des ados dans les Pyrénées et à Belle-Île, ce sont plutôt des séjours courts autour de la découverte d'une activité », complète Richard GUEGUEN, directeur du pôle enfance-jeunesse-sports.

### Cap sur l'Auvergne !

Cet été, 16 jeunes Chartrains entre 9 et 12 ans pourront aller à la rencontre de leurs homologues de Saint-Anthème, jumelée avec Chartres depuis 1988 : « Nous entretenons des liens avec cette commune grâce au comité de jumelage », souligne Marie-Noëlle DELANOE. C'est ainsi qu'en février dernier, une petite délégation chartraine dont Suzanne DESREZ, présidente de Chartres-Saint-Anthème, a franchi les montagnes du Puy de Dôme

pour monter un séjour découverte de la Vallée de l'Ance : pêche à la mouche, balade contée, visite d'un moulin à papier ou encore chasse au trésor dans un village médiéval... « Les enfants seront logés sous tentes sur le camping municipal, gracieusement mis à disposition par le maire, Yvan COL ; ils partageront de nombreuses activités avec les enfants du centre de loisirs local », explique Manuella GALLENNE, animatrice communale qui assurera la direction du séjour. Si le déplacement en Auvergne a été une belle occasion de créer de nouveaux liens avec la ville jumelée, un repérage sur site est toujours nécessaire aux organisateurs d'un séjour : « Cela nous permet de vérifier les conditions d'hébergement, de restauration et de pratique des activités ; c'est apporter une attention particulière à la sécurité des enfants », ajoute Richard.

Outre ce voyage au pays des volcans, l'été des Chartrains promet à nouveau de belles découvertes. Entre créa'sports, initiation poney et activités nautiques, chacun pourra composer les vacances qu'il souhaite.

## ■ Air pur, nature et miniatures... Des vacances d'hiver mémorables !



### ■ Rando buissonnières

Du 26 février au 4 mars... Le centre d'animation l'Igloo proposait aux jeunes de 11 à 15 ans de découvrir les chemins de randonnées des Vallons de Vilaine. Sur les sentiers chartrains, grâce à la complicité de Raymond FILLAUT de Mémoire du Pays Chartrain, et de Roger GAUTIER, propriétaire de la Ferme de Fontenay, les jeunes ont parcouru l'histoire de la commune et ses secrets. Grâce au talent des animateurs jeunesse de la ville, les jeunes participants ont également réalisé des objets et des jeux buissonniers. En effet, afin de proposer des activités innovantes et de qualité, l'ensemble des agents du service enfance jeunesse a participé en février dernier à une formation à la création de jeux buissonniers. La nature est une incroyable source d'inspiration pour créer des jeux tout aussi amusants qu'écologiques !



### ■ Du son dans la cuisine

Une fois de plus la cuisine de l'Igloo a déployé des trésors culinaires lors d'un stage destiné aux jeunes Chartrains... la qualité du buffet et les performances gustatives réalisées par ces jeunes « toqués » sont encore au centre de toutes les conversations !

### ■ Séjour à Chatel

41 jeunes Chartrains entre 11 et 17 ans ont traversé la France le 26 février dernier pour partir skier à Châtel en Haute Savoie.



### ■ Gardons le rythme

Les percussions traditionnelles du Brésil n'ont plus de secret pour les enfants du Centre de Loisirs qui ont pu découvrir les bases de la Batucada, grâce à un partenariat avec l'Ecole intercommunale musique et danse Jean Wiener.

## ■ Passage de relais à l'Ecole de l'Auditoire

Il y a 30 ans, Nelly KOPP débute sa carrière comme remplaçante. Elle souhaitera conserver ces postes temporaires tout au long de sa carrière : « A Paris, en Ile-et-Vilaine, dans le Cantal, en campagne, en centre ville, dans des quartiers dits sensibles, de la petite section au CM2... j'ai rencontré toutes les conditions d'enseignement », souligne Nelly. A la rentrée 2008, elle pose ses valises à l'Ecole de l'Auditoire où elle occupera pendant trois ans la fonction de directrice : « J'ai passé trois années riches d'échanges avec les parents, le tissu associatif local, les élus et les services municipaux. J'ai travaillé avec une équipe dynamique et motivée avec laquelle nous avons mené de beaux projets. Je garderai un excellent souvenir de cette école », poursuit-elle.

Au 1<sup>er</sup> avril 2011, Nelly KOPP a choisi de faire valoir ses droits à la retraite. Son collègue Paul MALEVAL, enseignant à l'école de l'Auditoire depuis 7 ans assurera l'intérim de la direction de l'école jusqu'en juin.

